

Monteur en cheminée, en poêle, fumiste (CTM)

RNCP30391 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	22657
Code(s) ROME	F1603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	17/04/2022

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le monteur en cheminée, en poêle-fumiste (CTM) réalise :

- la préparation en entreprise de son intervention sur les chantiers de montage de cheminées et de pose d'inserts et de poêles dans des bâtiments individuels de un ou deux niveaux,
- les travaux courants de montage et d'entretien de cheminées à foyer ouvert, de pose d'inserts, de poêles à combustible solide et de conduits de fumée
- la clôture de son intervention : vérification du bon fonctionnement et nettoyage du chantier
- le reporting auprès de sa hiérarchie et du client en cours et fin d'intervention : renseigne le client sur les travaux et son responsable sur l'avancée et les difficultés du chantier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le monteur en cheminée, en poêle-fumiste (CTM) est capable de :

- Réaliser des conduits de fumée
- Réaliser des circuits d'air
- Réaliser le montage d'une cheminée
- Poser et raccorder les foyers, inserts et poêles métalliques
- Monter une hotte ou un coffrage de cheminée avec isolation
- Poser et brancher un récupérateur de chaleur
- Réaliser une cabine de convection d'air (alimentation du poêle par un foyer au sous-sol)
- Réaliser les interventions d'entretien sur des cheminées et des poêles
- Nettoyer les ouvrages et les lieux
- Identifier la nature des travaux à réaliser
- S'approvisionner en matériaux et matériels
- Renseigner le client durant les travaux
- Communiquer avec sa hiérarchie en cours et en fin d'intervention

Blocs de compétences

RNCP30391BC01 — Préparer l'intervention et communiquer en interne et avec le client sur les travaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Identifier la nature des travaux à réaliser
- S'approvisionner en matériaux et matériels
- Renseigner le client durant les travaux
- Communiquer avec sa hiérarchie en cours et en fin d'intervention

Modalités d'évaluation :

Epreuve terminale

Etude de cas : 4 heures

A partir d'un dossier comprenant la présentation d'une situation de travail et des données et/ou documents techniques en usage dans la profession

Le candidat doit :

- Identifier et décoder les données et documents fournis
- effectuer des choix technologiques
- répondre aux questions qui lui sont posées dans les domaines de la « communication », « relation commerciale », « gestion de base », « organisation du travail » et « langue étrangère »

Epreuve terminale

Présentation d'une situation de travail : dossier soutenu à l'oral

A partir d'une situation de travail librement choisie et qu'il a effectivement mise en œuvre, le candidat rédige un dossier technique d'une dizaine de page

RNCP30391BC02 — Exécuter les travaux courants de montage de cheminées à foyer ouvert, de pose d'insert et de poêles à combustible solide

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Réaliser des conduits de fumée
- Réaliser des circuits d'air
- Réaliser le montage d'une cheminée
- Poser et raccorder les foyers, inserts et poêles métalliques
- Monter une hotte ou un coffrage de cheminée avec isolation
- Poser et brancher un récupérateur de chaleur
- Réaliser une cabine de convection d'air (alimentation du poêle par un foyer au sous-sol)
- Réaliser les interventions d'entretien sur des cheminées et des poêles
- Nettoyer les ouvrages et les lieux

Modalités d'évaluation :

Pratique professionnelle en épreuve terminale

Durée : 16 heures

A partir d'un plan d'exécution fourni, le candidat doit :

- Réaliser un soubassement et un conduit
- poser un foyer simple sur un socle maçonné
- réaliser un raccordement de fumée entre le foyer et le conduit
- réaliser les finitions

Evaluation des acquis professionnels en situation de travail

Uniquement pour les candidats en contrat d'apprentissage

Le candidat est évalué pendant toute la durée de la formation conjointement par son maître d'apprentissage et le formateur sur l'acquisition des compétences techniques et la manière dont il les met en œuvre en entreprise.

Trois situations professionnelles sont évaluées :

- Poser les foyers, réaliser les branchements
- Monter une hotte
- réaliser les conduits de fumée et les tubages

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le monteur en cheminée, en poêle-fumiste exerce dans le secteur du bâtiment, principalement au sein d'entreprises à caractère artisanal, chez un atrier-fumiste, chez un chauffagiste. Il peut également travailler chez un revendeur de cheminées, de poêles ou d'inserts.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le monteur en cheminée, en poêle-fumiste est un ouvrier du bâtiment. Il peut être monteur, installateur de cheminées, de poêles, fumiste, atrier.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier d'âtrier-pôelier-fumiste est, selon la loi n°96-603 du 5 juillet 1996, soumis à qualification. En effet, l'installation de poêles ou de cheminées maçonnés requiert une qualification en bâtiment pour autant qu'il y ait construction dans l'édifice concerné et non simplement pose d'un élément préfabriqué.

La profession doit respecter les spécifications de deux documents techniques uniques (DTU) : NF DTU 24.1 travaux de fumisterie et NF DTU 24.2 travaux d'atrierie

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 048 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 712
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification.

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,

- le directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant,
- l'inspecteur d'Académie ou un conseiller de l'enseignement technologique,
- un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers ou d'école de formation professionnelle chargé de la préparation au Certificat technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,
- le ou les présidents des jurys particuliers.

Le jury particulier est présidé par un maître artisan ou son représentant désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat.

Il comprend en plus de son président :

- Des formateurs chargés de la préparation au certificat technique des métiers,
- Des maîtres artisans choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier,
- Des salariés de la profession, titulaires du Certificat technique des métiers ou du Brevet de maîtrise, choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier,
- Un conseiller de l'enseignement technologique.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury VAE présidé par le chef d'entreprise qui exerce une fonction d'arbitrage, doit comporter au moins 4 personnes dont 2 représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié, choisis par le président de la chambre, sur les listes présentées par les organisations professionnelles).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 17/04/2022

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14390

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37659

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.artisanat.fr>

URMA

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30391/>